

Marché de travaux :

- Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)

Acheteur public :

- Commune de La Motte-Saint-Martin – 1, Espace Jean MAGNAT – La Molière – 38 770 La Motte-Saint-Martin

Caractéristiques techniques de la commande – Libellé de la commande

Objet du marché et description du marché :

- Installation d'une chaudière à granulés dans l'Espace Jean MAGNAT

Procédure :

- Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieu d'exécution :

- La commune de La Motte-Saint-Martin

Descriptif du besoin :

Ce projet consiste en un remplacement de la vieille chaudière fioul par une chaudière à granulés de bois en lieu et place pour les besoins de chauffage d'une partie du bâtiment, à savoir :

- Niveau 0 : mairie, salle polyvalente, garderie, cuisine partagée
- Niveau 1 : école, grand hall, salle de spectacle

– Visite obligatoire sur site : oui

– Date de réalisation souhaitée : Vacances d'Hiver – Février 2027

– Date limite de remise des devis : vendredi 16/10/2026 à 12h00

– Contact : Mairie – 04 76 30 65 53 – travaux@lamottesaintmartin.fr

Lots :

- Lot 1 : Dépose de la chaudière fioul et des cuves de fioul
- Lot 2 : Fourniture et pose de la chaudière à granulés et de la fumisterie

Critères de choix :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées. Les élus gardent toutes libertés dans le choix final de l'entreprise.

Date d'envoi à la publication : 10/09/2026